

**Compte rendu de l'entrevue des représentants du Collectif
avec
Mme la Sous- Préfète de l'arrondissement de Thann,
mercredi 21 février 2012.**

Soutenus par une vingtaine de citoyens et en présence d'une dizaine de gendarmes et de policiers municipaux, et 240 internautes ayant participé à la cyberaction, les représentants de la CLIS ont été appelés un par un et autorisés à rentrer à la Sous- Préfecture de Thann.

La presse n'a pas été autorisée à assister à la rencontre.

D.Sanchez, J.Kieffer, Etienne Chamik, J Muller remplaçant JP Barberot et Y Flory, se sont retrouvés face à Mme la Sous- Préfète, M.Wolff de la DREAL, en charge du dossier Stocamine et Mme Louvigny du SDIG (anciennement Renseignements généraux).

L'entretien a duré près d'une heure mais n'a pas apporté grand-chose de neuf dans le dossier... et c'est bien ce qui nous inquiète !

Alors que la DREAL parlait il y quelques mois de l'urgence à agir, la représentante de l'Etat nous a appris que M. Rollet, le liquidateur, travaillait toujours son dossier de fermeture, qu'il ne l'avait donc pas encore remis aux autorités (contrairement à ce qu'il a annoncé aux salariés de Stocamine). L'Etat lui a demandé de présenter les 3 scénarios (enfouissement, déstockage partiel ou déstockage total) dans le dossier de fermeture qui sera examiné par la DREAL puis expertisé par un expert indépendant.

Après l'expertise de l'Ineris, maitre d'oeuvre du projet Stocamine dont l'échec est patent, l'expertise des 13 experts du COPIL, une nouvelle expertise de l'Ineris pour le compte du liquidateur, la DREAL diligentera une 4eme expertise du dossier « Rollet ».

Une histoire abracadabrantesque, aurait dit un ancien président de la République !

A la question, l'Etat a-t-il fixé une échéance à M.Rollet, la réponse a été non.

Pourtant lors de la CLIS de juillet dernier, nous avons cru comprendre que le dossier de fermeture devait être remis aux autorités pour la fin de l'année 2011.

A notre demande de réunion de la CLIS, la Sous- Préfète a répondu qu'elle ne voyait pas l'intérêt de réunir cette instance puisqu'il ne s'était rien passé depuis la CLIS du 7 juillet dernier.

(Les élus régionaux, départementaux et locaux se sont exprimés depuis pour le déstockage de tous les déchets toxiques, mais ceci « n'émeut » visiblement pas l'Etat et ses représentants.)

Lorsque nous lui avons suggéré qu'une réunion de la CLIS pourrait faire le point sur l'état d'avancement du travail du liquidateur, on nous a répondu que les délais pour réunir la CLIS étaient trop courts, vu la période des

élections et l'obligation pour les hauts fonctionnaires de l'Etat de s'astreindre à un devoir de réserve.

Autrement dit, à partir de mi-mars et jusqu'à la fin juin, il ne pourra se tenir aucune réunion de la CLIS.

Mais rassurez-vous, nous a dit la Sous-Préfète, la procédure suit son cours normal, Stocamine travaille son projet ...

(Circulez braves gens, y'a rien à voir !)

Sur la composition de la Clis et sur notre exigence d'avoir la même représentation que les autres collèges, à savoir 7 représentants, il nous a été affirmé qu'en cas de vote, nous pèserions autant que les autres collèges (?).

Mme la Sous-Préfète ne voyait pas d'inconvénient à proposer au préfet d'élargir notre collège. M.Wolff nous a informés qu'un nouveau décret transformant les clis en Commissions de Suivi de Site était paru au JO.

Le spécialiste de la DREAL nous a redit les difficultés de mises en œuvre des modes opératoires (déplacement des big-bags, travail avec masque et combinaison si présence d'amiante...), alors que, a rajouté la Sous-Préfète, l'objectif de sortir au moins les déchets mercuriels paraît acquis.

Nous avons demandé à la représentante de l'Etat s'il lui semblait normal que M.Rollet, missionné par l'Etat pour présenter plusieurs scénarios de fermeture de Stocamine, se fasse le VPR de Sa Solution (l'enfouissement de la totalité des déchets) auprès des élus des collectivités territoriales. Nous n'avons pas compris sa réponse.

En conclusion, il nous semble que l'Etat maintient volontairement le flou autour de Stocamine, que jamais Clis n'a autant été bafouée dans son rôle de surveillance et d'information et que finalement, il ne faudrait surtout pas que Stocamine, seul site en France de stockage de déchets ultimes en mine, apparaisse comme un échec.

Décidemment, il va nous falloir passer la vitesse supérieure !